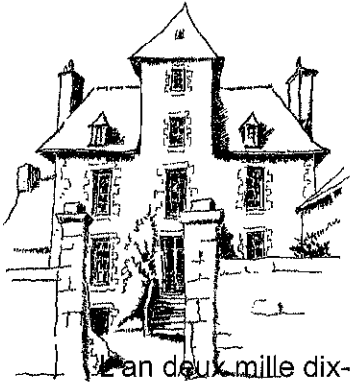


Mairie d'YVIAS



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 22 Mars 2019

Le 22 mars deux mille dix-neuf, les vingt-deux mars à 20 heures, les membres du Conseil Municipal d'Yvias, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Jean-François GUILLOU, Maire.

Etaient présents : GUILLOU Jean-François, LE CALVEZ Loïc, KERENEUR Chantal, LE GRAET Karine, DUFLOT Catherine, MENGUY Yveline, LE COZLEER Magalie, OUTIN Gérald, L'HEVEDER Serge, David CORBEL, LE MEUR Daniel, LE MEUR Yvon

Absent excusé : Sylvain OLLIVIER-HENRY procuration à Serge L'HEVEDER
Claudie DUCHENE procuration à Chantal KERENUR
Emeric LE BERRE procuration à Yvon LE MEUR

Secrétaire de séance : Catherine DUFLOT

Une minute de silence est observée en début de séance en la mémoire du Commandant BELTRAMME.

VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES :

Après délibération les membres du Conseil Municipal, il est décidé, à l'unanimité, de conserver les mêmes taux pour l'année 2019 :

Taxe d'habitation de 16.38 %
Taxe foncière (bâti) de 21.87 %
Taxe foncière (non bâti) de 79 %

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018 BUDGET COMMUNE :

Montant des dépenses d'investissement : 254 727,68 euros
Montant des dépenses de fonctionnement : 575 186.12 euros

Montant des recettes d'investissement : 380 818.15 euros
Montant des recettes de fonctionnement : 767 210.89 euros

Le résultat de clôture de l'exercice montre un excédent de 656 773,47 euros :
En investissement : + 460 382.35 euros
En fonctionnement : + 196 391,12 euros

Les membres du Conseil Municipal l'adoptent à l'unanimité.

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET COMMUNE :

Le compte administratif 2018 du budget principal de la Commune est conforme au centime près au compte de gestion de la Trésorerie.

Montant des dépenses d'investissement : 254 727,68 euros

Montant des dépenses de fonctionnement : 575 186.12 euros

Montant des recettes d'investissement : 380 818.15 euros

Montant des recettes de fonctionnement : 767 210.89 euros

Le résultat de clôture de l'exercice montre un excédent de 656 773,47 euros :

En investissement : + 460 382.35 euros

En fonctionnement : + 196 391,12 euros

Les membres du Conseil Municipal l'adoptent à l'unanimité.

AFFECTATION DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 BUDGET COMMUNE :

L'excédent total du budget principal de la Commune s'élève en 2018 à : 656 773.47 euros

Il est proposé de l'affecter au budget primitif 2019 de la manière suivante :

Excédent de fonctionnement affecté au compte 1068 : 196 391.12 euros

Excédent d'investissement affecté au compte 001 : 460 382.35 euros

1068 : excédent de fonctionnement capitalisé

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté

Les membres du Conseil Municipal l'adoptent à l'unanimité.

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2018 BUDGET COMMERCE

Montant des dépenses d'investissement : 38 367.43 euros

Montant des dépenses de fonctionnement : 8 570.56 euros

Montant des recettes d'investissement : 7 081.56 euros

Montant des recettes de fonctionnement : 8 903.85 euros

Le résultat de clôture de l'exercice montre un déficit de 42 073.55 euros :

En investissement : - 42 406.84 euros

En fonctionnement : + 333.29 euros

Les membres du Conseil Municipal l'adoptent à l'unanimité.

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET COMMERCE

Le compte administratif 2018 du budget Commerce est conforme au centime près au compte de gestion de la Trésorerie.

Montant des dépenses d'investissement : 38 367.43 euros

Montant des dépenses de fonctionnement : 8 570.56 euros

Montant des recettes d'investissement : 7 081.56 euros

Montant des recettes de fonctionnement : 8 903.85 euros

Le résultat de clôture de l'exercice montre un déficit de 42 073.55 euros :

En investissement : - 42 406.84 euros

En fonctionnement : + 333.29 euros

Les membres du Conseil Municipal l'adoptent à l'unanimité.

AFFECTATION DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2018 BUDGET COMMERCE :

Le déficit du budget Commerce s'élève en 2018 à – 42 073.55 euros.

Il est proposé de l'affecter au budget primitif 2019 de la manière suivante :

Déficit affecté en dépenses d'investissement au compte 001 : - 42 406.84 euros

Excédent de fonctionnement affecté au compte 1068 : + 333.29 euros

001 : Déficit reporté

1068 : excédent de fonctionnement capitalisé

Les membres du Conseil Municipal l'adoptent à l'unanimité.

POINT SUR LES TRAVAUX

David CORBEL présente les devis pour les travaux de clôture du terrain de foot :

- Une consultation a été lancée auprès de 3 fournisseurs, 2 devis ont été reçus :
 - M. Hervé GORIEU pour un montant de 5 634,00 € TTC
 - BRIGAND pour un montant de 3 957,00 € TTC
- L'offre de l'entreprise BRIGAND est retenue. Une indemnité de 50,00 € sera versée à l'entreprise GORIEU non retenue.

Accord unanime des membres du Conseil Municipal.

David CORBEL s'interroge sur la sécurisation de l'entrée du terrain de foot, un système de bornes rétractables est à l'étude.

Loïc LE CALVEZ présente le programme de voirie 2019. L'estimation préparée par l'ADAC 22 s'élève à 94 071,00 € TTC.

Les voies concernées sont : Le Clandry, Le Rest, Kervoquin, Kergor, Kergonan, Keraudry et Kerlève.

Accord unanime des membres du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES :

- Serge L'HEVEDER présente le site internet de la Commune. Toutes les idées sont les bienvenues. Par exemple, créer une rubrique « Loisirs » pour les centres équestres.
- Loïc LE CALVEZ propose de semer de l'herbe dans les grandes allées et autour de l'église dans le cimetière afin de faciliter l'entretien.
- Afin d'accorder une prime à l'employé communal, la Commune devra mettre en place le RIFSEEP.
- Le repas du budget 2019 qui aura lieu le Vendredi 5 Avril, au Château de Boisgelin.

Fait et délibéré en séance, ont signé au registre les membres présents.